

16. 89) Règlement de l'ONU n° 89. Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des : I. Véhicules, en ce qui concerne la limitation de leur vitesse maximale ou leur fonction de limitation réglable de la vitesse; II. Véhicules, en ce qui concerne l'installation d'un dispositif limiteur de vitesse (DLV) ou d'un dispositif limiteur réglable de la vitesse (DLRV) de type homologué; III. Dispositifs limiteurs de vitesse (DLV) et dispositifs limiteurs réglables de la vitesse (DLRV)

1er octobre 1992

ENTRÉE EN VIGUEUR: 1 octobre 1992, conformément au paragraphe 5 de l'article 1.

ENREGISTREMENT: 1 octobre 1992, No 4789.

ÉTAT: Parties: 37.

TEXTE: Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 386 et doc. TRANS/SC1/WP29/284; C.N.120.2002.TREATIES-1 du 12 février 2002 et doc. TRANS/WP.29/833 (complément 1 à la version originale) et C.N.840.2002.TREATIES-2 du 20 août 2002 (adoption); C.N.250.2008.TREATIES-1 du 8 avril 2008 et doc. ECE/TRANS/WP.29/2008/5 (modifications); C.N.462.2010.TREATIES-2 du 30 juillet 2010 et doc. ECE/TRANS/WP.29/2010/69 (complément 2) (proposition d'amendements) et C.N.28.2011.TREATIES-1 du 30 janvier 2011 (adoption); CN.622.2018.TREATIES-XI.B.16.89 du 9 janvier 2019 (amendements).¹

Parties contractantes appliquant le Règlement n° 89²

<i>Participant</i>	<i>Application du règlement, Succession(d)</i>	<i>Participant</i>	<i>Application du règlement, Succession(d)</i>
Allemagne.....	2 févr 1993	Norvège	6 janv 1999
Arménie	1 mars 2018	Ouganda.....	23 août 2022
Bélarus	3 juil 2003	Pakistan.....	24 févr 2020
Belgique.....	4 sept 1997	Pays-Bas (Royaume des).....	17 juin 1993
Bulgarie	22 nov 1999	Philippines	3 nov 2022
Croatie	2 févr 2001	Pologne	2 oct 2001
Égypte.....	5 déc 2012	République de Moldova.....	21 sept 2016
Estonie	26 mai 1999	République tchèque	27 mars 1995
Fédération de Russie.....	8 févr 1996	Roumanie.....	26 juil 1994
Finlande	18 févr 1994	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ³	1 oct 1992
France	27 nov 1992	Saint-Marin.....	27 nov 2015
Hongrie	7 juin 1995	Serbie	14 mai 2004
Italie ³	1 oct 1992	Slovaquie	3 juil 1995
Lettonie.....	19 nov 1998	Slovénie	16 mai 1996
Lituanie.....	28 janv 2002	Suède	3 juin 1997
Luxembourg.....	27 sept 1996	Türkiye.....	8 mai 2000
Macédoine du Nord	20 juin 2002	Ukraine	21 janv 2010
Malaisie	3 févr 2006	Union européenne ⁵	23 janv 1998
Monténégro ⁴	23 oct 2006 d		

Notes:

¹ Pour des références supplémentaires aux textes des

Règlements annexés y compris leurs amendements et modifications, voir doc. [TRANS/WP.29/343](#), tel que mise à jour chaque année.

² Pour des raisons techniques et pour aligner ce chapitre avec les autres chapitres de cette publication, la date indiquée n'est plus celle de la prise d'effet pour la Partie contractante appliquant le Règlement, mais la date de réception de la notification d'application auprès du Secrétaire générale.

³ Partie contractante ayant proposé le Règlement et la date d'entrée en vigueur du Règlement pour cet État conformément aux troisième paragraphe de l'article premier.

⁴ Voir note 1 sous "Monténégro" dans la partie "Informations de nature historique" qui figure dans les pages préliminaires de ce volume.

⁵ Dans une lettre datée du 29 juillet 1998, la Communauté européenne a informé le Secrétaire général de ce qui suit :

L'adhésion à l'Accord par la Communauté européenne résulte que ces [...] Règlements [...] sont appliqués par toutes les Parties contractantes à l'Accord qui sont États Membres de la Communauté européenne en tant qu'États Membres de la Communauté européenne et non en tant que Parties Contractantes audit Accord. Par conséquent, les 14 États Membres déjà eux-mêmes Parties contractantes, appliquent maintenant [les] Règlements en vertu de l'adhésion de la CE.

En vertu de l'adhésion par la Communauté européenne, l'Irlande n'est pas devenue Partie contractante à l'Accord. L'Irlande étant État Membre de cette Partie contractante seulement applique [les] Règlements [qu'applique la Communauté européenne] en vertu de l'adhésion par celle-ci.

Il y a lieu de rappeler qu'au 29 juillet 1999, les États Membres de la Communauté européenne sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Suède.

